

## 15 - Numérisation des collections de la Bibliothèque - Lancement de la campagne 2016

**M. l'Adjoint BONTEMPS, Rapporteur** : Le programme de numérisation des collections de la bibliothèque de la Ville en 2016 concerne plusieurs ensembles de documents et leur mise en ligne à disposition du public, dans le cadre de Mémoire vive, le site du patrimoine numérisé de Besançon.

La campagne 2016 s'articule autour du programme prévisionnel suivant :

- **Bibliothèque municipale** : il est proposé la numérisation de manuscrits modernes (1400-1700), en particulier autour de la culture humaniste en Franche-Comté, de l'histoire de l'université, et des recueils de correspondance.

Le coût de ce programme 2016 s'élève à 20 000 € TTC maximum. Les dépenses seront prélevées sur la ligne de crédit 011.321.6042.45000.

L'État sera sollicité à hauteur de la moitié du coût du projet, à savoir 10 000 €.

### Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le programme de numérisation 2016 de la bibliothèque ;
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à solliciter les subventions auprès de l'État et de tout autre partenaire potentiel, la Ville s'engageant à prendre en charge les financements non acquis, et à signer les conventions éventuelles devant intervenir pour la réalisation de ce programme.

«**M. LE MAIRE** : Y a-t-il des oppositions ou des abstentions ? Il n'y en a pas».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

*Récépissé préfectoral du 23 mai 2016.*